



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

variole

Question écrite n° 77221

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la révision des plans de lutte contre la variole. Le 15 avril 2011, le directeur général de la santé a adressé au Haut Conseil de la santé publique une saisine relative à la révision des plans de lutte contre la variole. Le 21 décembre 2012, ce Haut Conseil a rendu un avis particulièrement détaillé et précis, formulant plusieurs recommandations permettant aux autorités d'agir avec efficacité en cas d'émergence de la variole sur le territoire. En conséquence, il lui demande de dresser un bilan des mesures prises à la suite de l'avis du Haut Conseil de la santé publique concernant la révision des plans de lutte contre la variole.

Texte de la réponse

L'éradication totale de la variole a été officiellement déclarée par l'organisation mondiale de la santé (OMS) lors de la 33ème assemblée mondiale de la santé en 1980. Pour achever ce processus d'éradication de la variole, les Etats ont été invités à détruire leurs stocks de virus de la variole. Cependant, dans la mesure où le risque de résurgence de la variole ne peut être écarté, un plan national de réponse à une menace variole a été élaboré en 2001. Il recense l'ensemble de la problématique liée au risque de résurgence de la variole, indique les stratégies retenues et décline les actions prévues et déjà organisées en fonction du niveau de risque identifié. Ce plan a fait l'objet d'une actualisation en 2006 afin d'intégrer les leçons tirées des exercices nationaux pratiqués entre 2004 et 2006. Compte tenu des expériences tirées de l'épidémie de grippe (H1N1) de 2009, de l'existence de nouvelles contre-mesures médicales, de l'avis du haut conseil de la santé publique (HCSP) en date du 21 décembre 2012 et de l'état de la menace, des travaux d'actualisation du plan ont été initiés par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, à la demande du ministère en charge de la santé à la fin de l'année 2013. Ces travaux sont actuellement en cours et devraient être finalisés prochainement.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77221

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2411

Réponse publiée au JO le : [9 février 2016](#), page 1193